

Élections municipales à Nice  
LES 15 ET 22 MARS 2020

# VIVA!

DÉMOCRATIE  
ÉCOLOGIE  
SOLIDARITÉ

PROGRAMME

## DE VRAIS ÉCO-QUARTIERS

La démarche ÉcoQuartier été lancée en 2009 en application de la loi Grenelle 2 dans le cadre du plan Ville durable. Nice se targue de développer des éco-quartiers dans la plaine du Var et dans le quartier du Ray à Nice Nord. Seulement qu'en est-il de la réalité de cohésion des quartiers sur tout le territoire niçois ? Surtout quand on sait que les éco-quartiers sont développés par Enedis, Vinci Immo, Bosch, Cisco, EDF, IBM, GDF Suez, Orange, Schneider ou Véolia ...

**Est-ce qu'un éco-quartier est forcément une smart city ?** Quand on regarde le chantier de l'Arenas avec l'îlot 3.5, il s'agira d'un complexe bureaux-hôtels-commerces – dont 8000 m<sup>2</sup> de bureaux – 10 000m<sup>2</sup> pour un hôtel 4 étoiles réservé à une clientèle d'affaires et de tourisme – en gros, une sorte de complexe AIRBNB écrasant pendant que des quartiers entiers de Nice sont délabrés. Tout proche de là ? Les Moulins sont infestés de rats et l'entretien des logements sociaux aux ravalements de façades colorées sont laissés à l'abandon. Aux Moulins, il existe déjà une rive gauche et une rive droite le long de la traverse de la Digue. Mais alors ce serait quoi un ecoquartier ? Vous entendez bien comme nous l'écho de la transition écologique, économique et énergétique mondiale ? Car aujourd'hui, cette manie politique de faire croire aux Niçois•es que le futur environnemental des nouveaux quartiers tient à de la technologie de pointe, laisse peu de marche de manœuvre

aux réelles actions éco-citoyennes en lien avec le développement durable. Un vrai éco-quartier développe une économie circulaire efficace et efficiente, en phase avec la transition écologique et énergétique mondiale. Les critères en sont :

- développer un système de réseaux de transports efficace, et non polluants.
- encourager la biodiversité urbaine en disposant d'une surface suffisamment grande pour accueillir des espaces verts
- disposer d'un traitement des eaux pluviales et de recyclage des déchets
- encourager le développement des énergies renouvelables
- mettre en place des principes d'écoconstruction des logements afin de limiter leurs émissions de gaz à effets de serre (isolation thermique, bâtiments à basse consommation...)
- encourager une vraie vie de quartier : commerces de proximité, équipements publics (écoles, cinémas, gymnases, MJC...), espaces de loisirs...

Les propositions de ViVA! sont simples et s'inspirent des propositions d'associations et de citoyens engagés. Elles sont conçues dans le souci d'une réorganisation de la ville entière et non pas en morcellement de quartiers. La labellisation Eco-quartier c'est aussi un renouvellement urbain, d'une rénovation de logements déjà existants. Tout le maillage d'un véritable éco-quartier se pense et se construit autour d'une vie de proximité solidaire, démocratique et écologique. En développant les marchés de quartiers, les jardins partagés, au sein des copropriétés par exemple, ou comme cela se fait dans d'autres villes de France, en cultivant tous les espaces possibles, et en favorisant le retour aux arbres fruitiers. En organisant des groupes de travail sur la réflexion d'une bioremédiation (ensemble des techniques biologiques visant à la phytoremédiation, biodégradation et bioimmobilisation – stimulation des bactéries naturellement présentes dans le sol) avec un choix de végétalisation qui permet un mécanisme filtrant qui capture les polluants. Galina Churkina, membre de l'IASS (Institut pour les études avancées de développement durable) à Postdam alerte par exemple de ne pas planter de platanes, de chênes, de peupliers, à cause des associations isoprènes, terpènes et dioxydes d'azote qui favorisent l'asthme. Elle préconise plutôt les peupliers noirs, les conifères ou les hêtres qui capturent 1,4 kg de particules fines par an à l'âge adulte. Les propositions de ViVA réfléchissent aussi sur un regroupage énergétique en cohérence avec le type d'énergie achetée et à qui ? le fameux PCAET n'indique aucune précision quant au type d'énergie achetée, et notamment à la part des énergies renouvelables dans l'achat d'électricité. Pourtant il existe des solutions locales comme chez ENERCOOP PACA, dont l'électricité est 100 %

renouvelable et responsable puisque produite en Région. Pour réduire les éclairages inutiles, éclairer seulement lorsque cela est nécessaire, on peut mettre en place un éclairage variable selon les horaires [dimming (atténuation), voir le REX d'Electrabel avec une division par 2 des consommations et un doublement de la durée de vie des lampes SHP], etc.). Conjointement, des actions de sensibilisation à destination des commerçants et professionnels (interdiction d'éclairage de l'intérieur des locaux professionnels, des vitrines et des éclairages vers l'extérieur en nuit profonde qu'il convient de faire respecter) mais aussi des élus (entrée en vigueur très prochainement de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif aux nuisances lumineuses en ce qui concerne la mise en lumière du patrimoine, les équipements sportifs, les parcs de stationnement, les chantiers et les événements extérieurs) pourraient être organisées. (propositions de France Environnement Nature PACA). Sans compter la mise en place de fournisseur solaire partout pour les éclairages. Concernant la valorisation énergétique des déchets, des actions intéressantes sont à développer sur le modèle de la Recyclerie des Moulins, ou de la Maison de l'environnement, en plus de prévoir des poubelles de tri sélectifs partout dans la ville. Une idée phare de ViVA est de développer la vraie vie de quartier grâce à des services de proximité qui favoriseraient l'économie circulaire, notamment avec la création des maisons de quartiers, des Tiers Lieux dans lesquels les citoyens pourraient être intégrés au processus d'évaluation et de révision du plan climat ; par exemple via des ateliers ou en intégrant des représentants dans le comité de pilotage élargi. Des groupes de travail sur les thèmes suivants pourraient ainsi naître : alimentation dans la restauration collective avec la loi Egalim, le choix des emballages, la gestion des déchets, le nettoyage des locaux et la qualité de l'air intérieur... Enfin ViVA encourage la monnaie locale, le Nissart, afin de favoriser un commerce local avec une monnaie qui n'engraisse pas les banques ni les multinationales (pas d'épargne, pas côté en bourse).

En résumé, un vrai éco-quartier se doit d'être une dynamique citoyenne qui mutualise des services en lien avec le concept d'économie circulaire qui a officiellement fait son entrée dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015. Imaginez-vous des éco-quartiers pensés par les Niçois•es selon les besoins de proximité, pour un bien-être commun, avec un déplacement piéton, cyclable ou de réseaux urbains non polluants à ¼ h de chez vous. Le rêve, non ? C'est devenu l'objectif de ViVA!